

Perspectives

N°25/265 – 30 septembre 2025

FRANCE – Les placements des ménages sur les dépôts bancaires et en assurance-vie à juin 2025

Le patrimoine financier des ménages se répartit en trois grands types de placements dont le poids est similaire : dépôts (32,9% en mars 2025), assurance-vie (32,5%) et valeurs mobilières (34,6%) – dont une grande part est en actions non cotées (22,2% du patrimoine financier) et correspond généralement à du patrimoine professionnel. Les données sur les valeurs mobilières (titres en direct et d'OPC) ne sont pas encore disponibles à juin 2025. Cependant, en termes de flux, l'essentiel des mouvements sur les placements financiers des ménages s'opère sur l'assurance-vie et les dépôts.

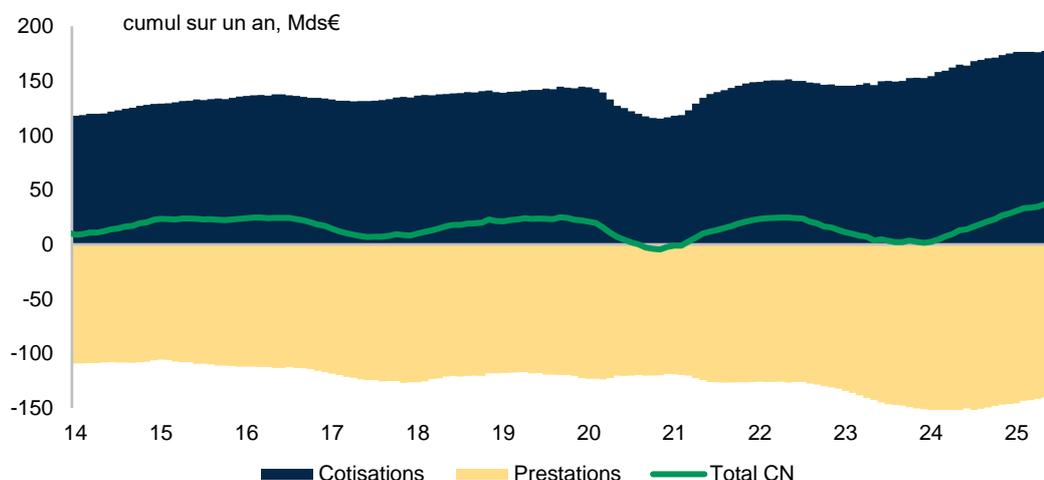
Les flux vers les dépôts bancaires (collecte nette et intérêts capitalisés) se réduisent depuis le pic de 2021 pour être quasi nuls à juin 2025 (en cumul sur douze mois). Parallèlement, en 2024-2025, l'assurance-vie a retrouvé une belle dynamique.

Au sein des dépôts bancaires, une réallocation massive s'est opérée en 2023-2024 entre les différents supports, en raison de l'évolution de la configuration des taux. L'ampleur de ces mouvements tend à se tasser.

Regain d'attractivité de l'assurance-vie

Quasiment nulle début 2024, la collecte nette (en cumul sur 12 mois) a retrouvé en juin des niveaux inégalés depuis le printemps 2011. Elle s'élève à 39,4 milliards d'euros contre 13,7 milliards il y a un an. Cette bonne tenue de la collecte nette tient à la fois d'une collecte brute dynamique (180 Mds€, +9,7% sur un an), plutôt en ralentissement depuis le début de l'année cependant, mais surtout d'une baisse des prestations depuis le printemps 2024 (-6,4% sur un an en juin 2025).

Collecte nette de l'assurance-vie : cotisations et prestations

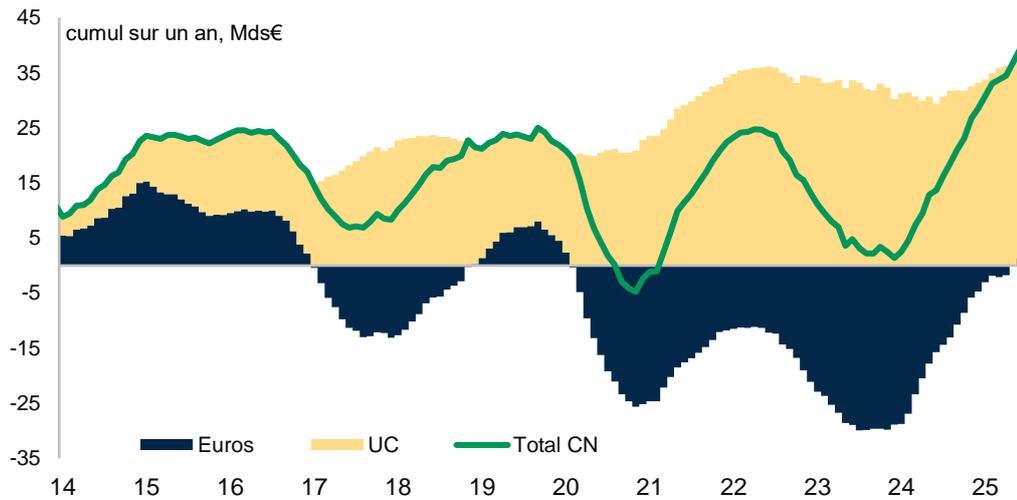


Sources : France Assureurs, Crédit Agricole S.A./ECO

La quasi-totalité de la collecte nette est venue alimenter les contrats en unités de compte (UC) (à 97%) dont le dynamisme s’est accentué : après 29,4 milliards d’euros en juin 2024, la collecte nette en UC (sur douze mois) est montée à 38 milliards d’euros en juin 2025, dans un contexte de bonne tenue des marchés financiers. Cet attrait accru peut également s’expliquer par la bonne collecte des produits structurés, dont les rendements augmentent avec la volatilité sur les marchés financiers

Toutefois, la dynamique de la collecte nette d’assurance-vie est également portée par la fin de la décollecte sur les contrats en euro. Alors que la collecte nette en cumul sur douze mois des fonds euros avait été négative depuis début 2020, elle passe en territoire positif en juin 2025 pour s’établir à 1,3 milliard d’euros. Si ce montant reste faible, il traduit de l’attractivité accrue de ces supports dans un contexte de hausse des taux qui se diffuse progressivement au rendement des fonds euros.

Collecte nette de l’assurance-vie : fonds euro et unités de compte

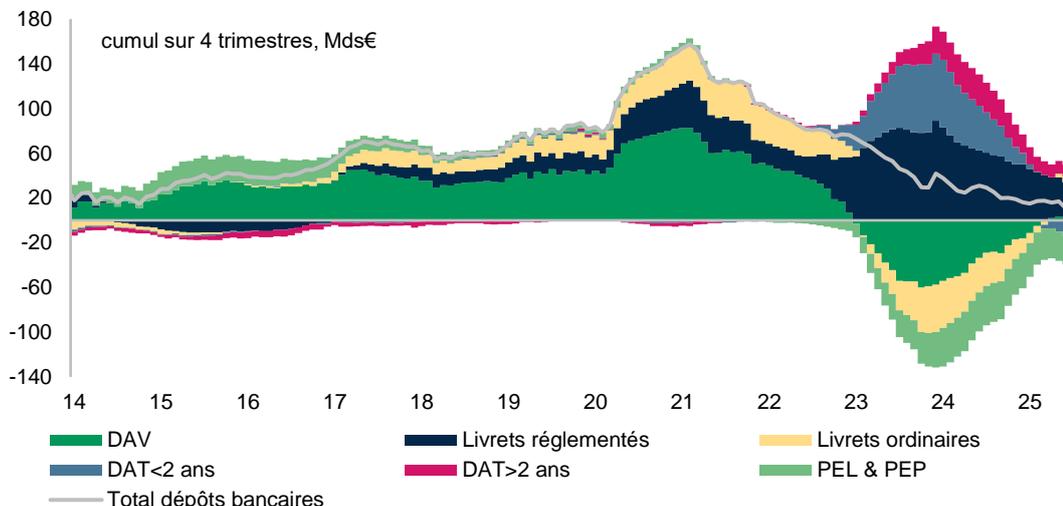


Sources : France Assureurs, Crédit Agricole S.A./ECO

Collecte sur les dépôts au plus bas

Les dépôts bancaires ont engrangé un flux annuel (collecte nette et intérêts capitalisés) de seulement 10,3 milliards d’euros en juin 2025, un niveau historiquement très faible (au plus bas depuis mi-2001) et en recul quasi continu depuis les niveaux exceptionnels de 2020-2021, durant la période Covid (157,4 Mds€ au plus haut en février 2021).

Flux vers les dépôts bancaires des ménages



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A./ECO

Après une longue période de taux très bas, la rapide remontée des taux de la BCE à partir de l'automne 2022, en raison de la résurgence de l'inflation, a conduit à des arbitrages très importants au sein des dépôts des ménages en 2023-2024, les livrets réglementés et des dépôts à terme retrouvant une certaine attractivité. À partir de mi-2024, la baisse des taux courts et le reflux de l'inflation ont réduit l'écart de rémunération entre les produits de bilan, ce qui a conduit à un tassement progressif de ces mouvements.

Ainsi, la baisse récente de la rémunération des livrets et des DAT à court terme (cf. graphique infra) réduit le coût d'opportunité des dépôts à vue et ceux-ci enregistrent une collecte annuelle légèrement positive depuis trois mois (à juin 2025). Si le flux est très faible, il est à mettre en relation avec la décollecte enregistrée depuis l'automne 2022.

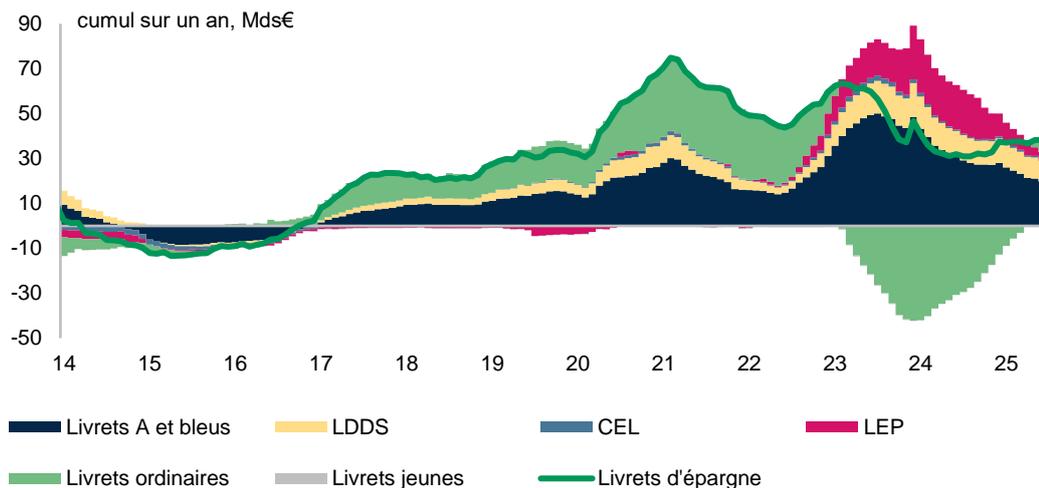
Résistance des livrets d'épargne

Au global, le flux net (y compris intérêts capitalisés) annuel sur les livrets d'épargne des ménages est globalement stable et relativement soutenu depuis le début de l'année ; il s'élève à 38,3 milliards d'euros en juin 2025 sur un an. Les livrets A (et bleus) et les LDDS ont respectivement bénéficié d'une collecte à hauteur de 19,8 et 9,2 milliards d'euros sur la période (contre respectivement 30,9 et 11,4 milliards d'euros sur un an en juin 2024). Les intérêts capitalisés sur un an en juin 2025 peuvent être estimés à 15,8 milliards d'euros, ce qui conduit à une collecte nette de 13,2 milliards d'euros. En juin 2024, sur un an, les intérêts capitalisés étaient d'environ 16,2 milliards d'euros, soit une collecte nette estimée à 26,1 milliards d'euros. La baisse du taux de rémunération du livret A, à 2,4% entre février et août 2025, après avoir été de 3% entre février 2023 et janvier 2025, explique l'attrait moindre pour ces livrets réglementés.

La baisse plus forte du taux de rémunération des livrets d'épargne populaire (3,5% en juin 2025 contre 5% en juin 2024) a conduit les ménages éligibles à réduire nettement leurs flux vers ce placement. Si le flux reste positif, il est en baisse : 3,3 milliards d'euros en juin 2025 sur un an, contre 19,8 milliards d'euros en juin 2024.

Quant aux livrets ordinaires (ou livrets soumis à l'impôt), ils ont renoué avec des flux positifs : le flux annuel était de 5,2 milliards d'euros en juin 2025 sur un an, alors que la décollecte était de 30,7 milliards d'euros en juin 2024 sur un an. Si leur taux de rémunération annuel diminue entre juin 2024 et 2025 (0,83% en juin 2025 contre 0,93% un an auparavant), leur rémunération baisse moins que celle des livrets réglementés et des DAT de court terme améliorant leur attractivité relative.

Flux vers les livrets d'épargne des ménages



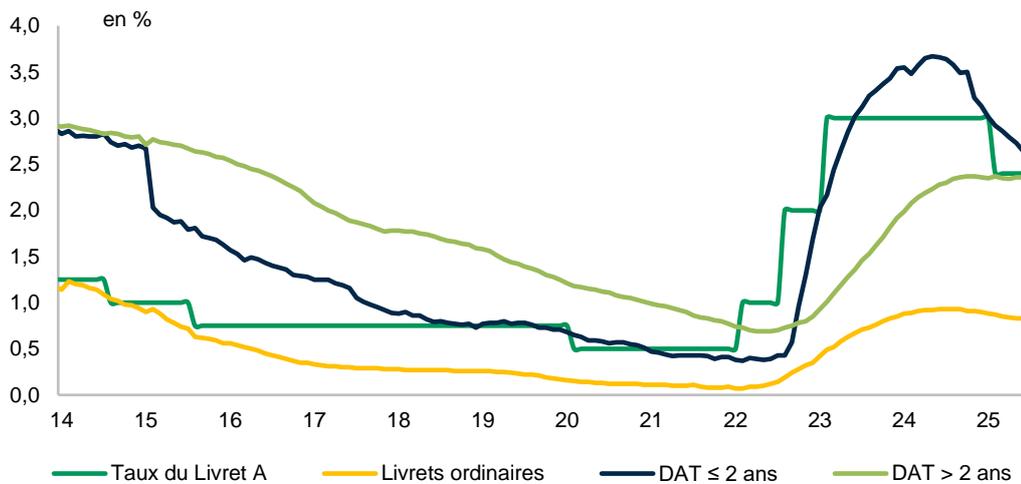
Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A./ECO

Arbitrages en défaveur des dépôts à terme

Les dépôts à terme (DAT) d'une durée inférieure à deux ans ont été pénalisés par la baisse de leur taux de rémunération. Alors qu'il atteignait 3,66% en moyenne en juin 2024, il s'est établi à 2,63% en juin 2025. Au contraire, les DAT supérieurs à 2 ans (hors PEL) ont connu une légère hausse de leur taux de rémunération qui est passé de 2,28% en juin 2024 à 2,36% en juin 2025

La baisse de rémunération des DAT d'une durée inférieure ou égale à 2 ans a conduit à un arbitrage en défaveur de ce produit : le flux est de -14,3 milliards d'euros sur un an en juin 2025. Pour les DAT d'une durée supérieure à 2 ans, la collecte est toujours positive (10,6 milliards d'euros), même si elle est moindre qu'en juin 2024.

Taux de rémunération du livret A et des dépôts à terme des ménages



Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A./ECO

Quant aux plans épargne logement (PEL) et aux plans d'épargne populaire (PEP), ces placements poursuivent leur décollecte (-25,1 Mds €) sur un an en juin 2025. Les PEP poursuivent leur décollecte, ce produit n'étant plus commercialisé depuis septembre 2003. Le désintérêt pour les PEL s'explique par plusieurs phénomènes :

- la faiblesse du taux de rémunération des nouveaux PEL (1,75 % en brut et 1,22% après PFU) par rapport à d'autres produits plus liquides comme le livret A ou le LDDS ; le taux moyen de l'encours est de 2,6% en brut et de 1,82% après PFU, preuve que le rendement du produit est peu attractif ;
- l'utilisation par certains ménages pour l'achat d'un logement des plans arrivés à terme, qui offrent un taux de prêt plus avantageux que les crédits habitat classiques (les plans ouverts entre 2018 et 2021 permettent d'emprunter à 2,2%) ;
- l'attractivité du taux d'intérêt des prêts épargne-logement est moindre – depuis le 1^{er} janvier 2025, il est de 2,95% –, ce qui a pu ralentir l'attrait pour les PEL en tant qu'apport pour l'achat d'un logement.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
30/09/2025	France – Augmentation de la dette publique au deuxième trimestre, à près de 116% du PIB	France
26/09/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
25/09/2025	Trump pose le bon diagnostic mais se trompe sur les remèdes	États-Unis, Chine, Europe
23/09/2025	Argentine – Volatilité et incertitudes après la défaite électorale de Javier Milei	Amérique latine
23/09/2025	Parole de banques centrales – BOE : vers une pause de l'assouplissement monétaire ?	Royaume-Uni
22/09/2025	France – La Banque de France révisé à son tour sa prévision de croissance à la hausse pour 2025	France
19/09/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
19/09/2025	France – Quelles perspectives budgétaires désormais ?	France
18/09/2025	Indonésie – Les manifestations rappellent le danger d'une croissance sans développement	Asie
18/09/2025	France – Jusqu'ici tout va bien, ou comment la Banque de France et l'Insee nous invitent à relativiser	France
18/09/2025	Italie – Un bilan post-estival mitigé entre l'impact des tarifs et une consommation des ménages en panne	Italie
17/09/2025	États-Unis – Un impact lent des droits de douane sur les prix	USA
12/09/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
12/09/2025	L'intelligence artificielle en santé : miracle technologique ou menace éthique ?	Santé
11/09/2025	Inde – Trahi par Trump, Modi se tourne vers son rival chinois	Asie
11/09/2025	Zone euro – Conjoncture – Une croissance ralentie au T2 2025, mais meilleure qu'attendu	Zone euro
11/09/2025	Géo-économie – Sommet de Tianjin : que faut-il en retenir ?	Géo-économie
09/09/2025	France – Petit résumé des indicateurs économiques de l'été	France

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau– **Statistiques** : Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.